



APPEL D'OFFRES

MISE À NIVEAU DE L'ÉCOCENTRE DE SAINT-SIMÉON (MRCCHARLEVOIXEST-2018-060)

La MRC de Charlevoix-Est demande des soumissions pour des travaux de mise à niveau de l'écocentre situé au 368, rue Bergeron à Saint-Siméon. Les travaux de mise à niveau consistent principalement à la construction de nouveaux murs avec modules et blocs de béton préfabriqués, la construction de 2 dalles de béton, la réfection de la surface de gravier et à la réfection d'une partie d'une voie de circulation du site. Les travaux comportent des éléments selon les quantités approximatives suivantes :

- Murs divers en béton : \pm 70 mètres linéaires
- MG-20 : \pm 650 tonnes métriques

Tous les documents du présent appel d'offres ne peuvent être obtenus que par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO numéro I182047). Les documents peuvent être obtenus par le site SEAO à partir du **mercredi 12 septembre 2018**.

Les soumissions doivent être remises sous enveloppes scellées et devront porter l'inscription « SOUMISSION, Mise à niveau de l'écocentre de Saint-Siméon – numéro MRCCHARLEVOIXEST-2018-060 » et seront reçues par courrier ou en main propre au 172, boulevard Notre-Dame à Clermont **jeudi 27 septembre 2018 avant 14 h**, heure fixée pour l'ouverture des soumissions.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumission d'une somme de 10 % du total de la soumission ainsi que des autres documents requis.

Le présent appel d'offres est assujéti à la Politique de gestion contractuelle de la MRC de Charlevoix-Est qui est disponible sur le site Internet de la MRC : www.mrccharlevoixest.ca.

Pour toute information relative au présent appel d'offres, vous devez vous adresser au responsable de l'appel d'offres, monsieur Philippe Harvey, ingénieur de projet répondant pour la MRC de Charlevoix Est, par courriel : philippe.harvey@harconsultant.ca, et ce, durant les heures normales de bureau.

La MRC de Charlevoix-Est ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions présentées.

Donné par Michel Boulianne, directeur de la gestion des matières résiduelles et des bâtiments, ce 12 septembre 2018.